

# DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

## BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique  
Université du Québec à Chicoutimi

### THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

*Dominique, 2<sup>e</sup> année*



- ARTICLES    ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS    ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

**LE DISCOURS RAPPORTÉ:  
STRATÉGIES ÉNONCIATIVES ET ARGUMENTATIVES.  
LE TRAITEMENT DE LA CRISE DU GOLFE DANS DES JOURNAUX  
DE LA PRESSE MAROCAINE D'EXPRESSION FRANÇAISE**

Fatima El Mankouch

La présente étude s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours. Elle vise une analyse d'énoncés de discours rapportés puisés dans des textes journalistiques de la presse marocaine d'expression française diffusés pendant la crise du Golfe (1990-1991). Pendant cette période, le discours rapporté a joué un rôle important dans la diffusion des événements. La transmission des informations a été l'objet d'une sérieuse censure. Même les journalistes ont été durant cette période des sources secondaires dans la connaissance des événements. Ils étaient réduits à rapporter les informations officielles recueillies dans des séances de compte rendus présentées par les responsables militaires qui filtraient auparavant les informations. Le discours rapporté a pu être ainsi le vecteur privilégié dans la transmission de l'information. Nous croyons qu'une telle situation pragmatique est intéressante pour observer le fonctionnement et les conditions de production du discours rapporté.

L'objectif de ce travail est de repérer, dans les discours rapportés, les traces de l'inscription du rapporteur (journaliste) dans l'énoncé. Nous essayerons de cerner le statut énonciatif du rapporteur et de comprendre le type de relation qu'il entretient avec les énoncés qu'il rapporte. Des points de vue théorique et méthodologique, nous nous inspirons des deux cadres:

1. La linguistique énonciative d'Antoine Culioli.
2. Les approches discursives et argumentatives, particulièrement celles développées par Jean Blaize Grize et Georges Vignaux.

## **1. DESCRIPTION DU CORPUS**

Le corpus dont nous disposons pour cette analyse contient 300 énoncés du discours rapporté puisés dans des textes journalistiques de la presse marocaine d'expression française diffusés pendant la crise du Golfe. Les textes choisis ont été produits entre le 3 août 1990 et le 20 février 1991. Le choix des quotidiens s'est arrêté sur le *Matin du Sahara* et du *Maghreb* (quotidien gouvernemental) et *l'Opinion* (propriété du parti Istiqlal de l'opposition).

Les différentes formes du discours rapporté que nous avons relevé dans notre corpus de presse sont: le discours direct (29 %), le discours indirect (32 %), le conditionnel journalistique (3 %) et l'hybridation du discours direct et du discours indirect (36 %).

## **2. ÉTAT DE LA QUESTION**

Diverses études ont été consacrées au discours rapporté. On peut distinguer trois orientations différentes:

## **2.1 Une orientation inscrite dans la grammaire traditionnelle**

La grammaire traditionnelle décrit les deux modes de rapport de la parole à partir de leurs propriétés morphosyntaxiques comparées. Grevisse dans *le Bon usage* présente le discours rapporté comme la transposition d'une forme dans une autre et laisse supposer une interdépendance entre le discours direct (dorénavant DD) et le discours indirect (dorénavant DI).

## **2.2 Une orientation inscrite dans le cadre de la grammaire générative**

Ann Banfield, dans le cadre de la grammaire générative, s'est élevé contre cette idée traditionnelle qui fait dériver une forme du discours rapporté d'une autre. Pour dissocier radicalement les deux formes du discours rapporté, elle a démontré que le DD et le DI présentent deux structures linguistiques différentes. Cette double structure rend compte de la double force illocutoire mais ne suffit pas pour rendre compte des multiples statuts argumentatifs d'une même forme linguistique.

## **2.3 Une orientation dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et du discours**

C'est dans le cadre de la linguistique de l'énonciation qu'on a pu dépasser la simple problématique des dérivations transformationnelles des formes de discours rapporté. L'intérêt de l'étude est déplacé vers les problèmes de la réappropriation par le sujet du discours de l'autre. Bakhtine est parmi les premiers à limiter l'objet de l'étude du discours rapporté. Il propose que l'objet véritable de la recherche doit être l'interrelation dynamique entre le discours rapporté et le contexte narratif, c'est-à-dire entre le discours à transmettre et le discours qui sert à la transmission. Dans la même perspective, Françoise Atlani, inspirée par les travaux d'Antoine Culioli, propose qu'une analyse du discours rapporté doit rendre compte des relations que l'énonciateur peut entretenir avec l'énoncé qu'il rapporte. D'où la nécessité d'une description de la relation de l'énoncé introducteur et l'énoncé rapporté.

Notre recherche se situe dans le prolongement de ces derniers travaux. Elle s'appuie sur la linguistique énonciative élaborée par Antoine Culioli. La théorie de l'énonciation, par la place importante qu'elle accorde au sujet, à son rapport à l'autre, à son rapport à ses propos ou à ceux de l'autre, nous présente les concepts théoriques pertinents pour notre analyse. Dans une perspective énonciative, nous considérons les énoncés comme les traces d'opérations par lesquelles l'énonciateur construit des valeurs référentielles, se situe et situe autrui par rapport à ces valeurs. Les faits morfo-syntaxiques (morfo-sémantiques) portent les traces de ces opérations.

Un énoncé du discours rapporté porte les traces d'opérations énonciatives particulières. On est en présence d'un discours polyphonique où se manifestent deux voix: un locuteur et un énonciateur (rapporteur). Le locuteur serait, selon Ducrot, le responsable de l'énoncé. L'énonciateur, de l'autre côté, serait celui qui produit le discours rapporté. Dans cette production du discours rapporté, l'énonciateur se situe dans l'énoncé, émet un point de vue et construit la valeur référentielle selon une certaine perspective. Ce sont quelques manifestations de ces opérations que nous voulons observer. Pour la construction de la perspective argumentative, nous nous inspirons des travaux de Jean Blaise Grize et de Georges Vignaux.

## **3. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES**

L'analyse d'énoncés du discours rapporté tirés de notre corpus nous a permis de relever plusieurs traces marquant la présence d'un sujet rapporteur (journaliste) qui intervient pour commenter,

expliquer ou même contester une information. Nous avons classé ces différentes traces de l'inscription du sujet sous trois rubriques:

1. Opération d'explicitation
2. Opération de quantification / qualification des informations
3. Opérations sous-jacentes à l'emploi des guillemets

### 3.1 Opération d'explicitation

Cette opération marquant l'intervention du rapporteur consiste à rapporter le sous-entendu du DD. Le rapporteur effectue une opération d'explicitation en rapportant l'implicite dans les paroles de l'autre. Cette opération se caractérise par l'emploi des verbes de parole comme: laisser entendre, faire allusion, donner l'impression... qui désignent que le locuteur a évoqué une idée sans en faire expressément mention. Considérons les exemples suivants:

- 36- Edward Chevardnandzé a laissé entendre dimanche, que si le conseil de sécurité autorisait le recours à une action militaire, l'union soviétique pourrait y participer.
- 37- «Nous sommes membre permanent du conseil de sécurité et nous nous conformerons à n'importe quelle décision, n'importe quelle résolution du conseil de sécurité», a déclaré Chevardnandzé à la télévision américaine.  
(Le Matin du Sahara, 02 / 10 / 90, p. 11)

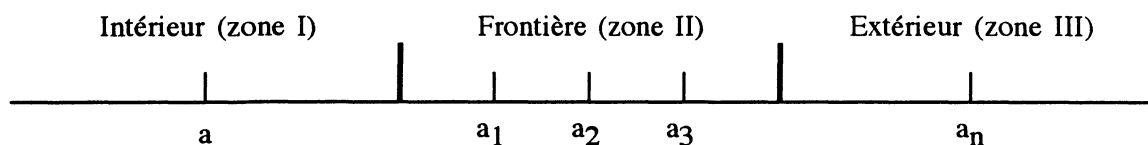
### 3.2 Opération de quantification / qualification des informations

Cette opération marque la présence du rapporteur qui intervient pour commenter l'exhaustivité ou la véracité des informations. Elle sert aussi à renvoyer aux stratégies d'évitement et de précaution repérées dans le discours original. On remarque que le verbe introducteur est suivi soit d'adverbe comme seulement, simplement ou d'expression du genre: sans plus de détail, sans plus de précision...

- 22- Aziz n'a pas voulu répondre aux questions de quelques journalistes qui l'interrogeaient sur le départ des femmes et enfants retenus en Irak. «En prévision de leur départ, ils ont été transférés des lieux où ils étaient accueillis dans un hôtel à Bagdad», a-t-il seulement dit.  
(Le Matin du Sahara, 01 / 09 / 90, p. 6)
- 171- La perte de l'un de ces six appareils est due à des raisons «non liées aux opérations contre l'Irak», a dit le Gal Johnston sans autres précisions.  
(Le Matin du Sahara, 21 / 01 / 91, p. 5)

### 3.3 Opérations sous-jacentes à l'emploi des guillemets

Nous avons relevé dans notre corpus plusieurs énoncés sous forme d'hybridation du discours direct et du discours indirect. Il s'agit d'énoncés au discours indirect contenant certains fragments guillemetés. Pour déterminer la valeur des guillemets dans ces énoncés, nous nous sommes basés sur le travail de Cheong Kye-Seop (1985) sous la direction de Culioli. Nous considérons les guillemets, à la suite de Cheong, comme la marque d'intervention d'un sujet qui «prédique sur du déjà prédiqué en reformulant et rectifiant son propre dire ou le dire d'autrui». (Cheong 1987: 71). Ces guillemets de reformulation servent donc à signaler l'instabilité du domaine notionnel associé à un terme. Avant de présenter les différentes opérations sous-jacentes à l'emploi des guillemets, nous rappelons d'abord le schéma général des domaines notionnels.



La zone I où toutes les occurrences de *a* sont identifiables à toutes autre occurrence de *a* est incompatible avec l'emploi des guillemets. La zone II présente le cas où commence l'altération partielle de *a*. C'est aussi le moment où commence l'emploi des guillemets. La zone III présente le cas où *a<sub>n</sub>* diffère radicalement de *a*.

### 3.3.1 Opération d'altération partielle.

Cette opération consiste à construire les valeurs à la frontière. Elle porte sur le cas où la notion associée à un terme subit une altération partielle. La présence des guillemets introduit une valeur qu'on peut interpréter en langage ordinaire comme suit: ce n'est pas vraiment *a* mais ce n'est pas vraiment le contraire. Considérons l'exemple suivant:

- 24- Tout en se félicitant de cette «bonne nouvelle», le responsable américain, en effet, a relevé lundi «la poursuite de déploiement et de construction de fortifications» dans la région.

(Le Matin du Sahara, 12 / 12 / 90, p. 7)

Par l'emploi des guillemets encadrant «bonne nouvelle», on pourrait comprendre qu'il ne faut pas vraiment considérer la libération des otages détenus en Irak comme une bonne nouvelle puisque de l'autre côté la poursuite de la construction des fortifications révèle l'intention de Baghdad de ne pas évacuer le Koweït. «Bonne nouvelle» dans cet énoncé peut s'interpréter en langage ordinaire par: pas vraiment une bonne nouvelle.

### 3.3.2 Opération de polarisation négative

Cette opération consiste en la construction de l'extérieur et donc s'établit lorsque la déformation de *a* tend vers son opposé.

- «*a*» = *soi-disant a*

Dans cette opération, l'emploi des guillemets sert à montrer la différence entre ce qu'on prétend qu'une chose est et ce qu'elle est vraiment. En langage ordinaire, ces guillemets peuvent être remplacés par des expressions comme: le prétendu ou le soi-disant qui montrent le désaccord du sujet énonciateur comme l'illustre l'énoncé suivant:

- 130- Le président irakien Saddam Hussein a affirmé dans un message retransmis par Radio Baghdad que «la 19<sup>ème</sup> province» de l'Irak sera le champ de la grande bataille.

(L'Opinion, 30 / 11 / 90, p. 3)

- *Nature de la négation*

Considérons les exemples suivants:

73- M. Bush a souligné que les États-Unis voulait aider à une solution, mais qu'il considérait que cette question n'était «pas liée» à la crise du Golfe.  
(Le Matin du Sahara, 21 / 01 / 91, p. 5)

234- L'ambassadeur de l'Irak à l'ONU, Abdul Amir Al Anbari, a affirmé que l'Irak a fait au total 12 prisonniers et qu'ils n'ont «pas été maltraités».  
(Le Matin du Sahara, 22 / 01 / 91, p. 6)

Par l'introduction des guillemets dans la partie négative des énoncés, le rapporteur veut probablement attirer notre attention sur la nature de cette négation. D'ailleurs, Ducrot (1984) a déjà démontré qu'un énoncé négatif présente deux voix opposées. L'attitude positive à laquelle le locuteur s'oppose est interne dans le discours dans lequel elle est contestée. Donc, dans les énoncés ci-haut, l'attitude positive (la question palestinienne est liée à la crise du Golfe (73) ou les prisonniers ont été maltraités (234)) est présente dans l'énoncé négatif mais que le locuteur essaye de la nier. Cet emploi des guillemets sert donc à marquer la dénégation.

### 3.3.3 Opération de spécification

Cette opération a trait aux problèmes de désambiguïsation, de mise au net d'une notion et de renvoi au concept.

284- Baker n'a pas hésité à déclarer que Moscou avait joué «un rôle négatif» avant le 2 août. Quand à l'avenir d'un rôle soviétique, il dépend selon le secrétaire d'état américain «du rôle positif» que jouera le Kremlin.  
(L'Opinion, 26 / 02 / 91, p. 5)

Par «rôle positif» et «rôle négatif», il faut entendre l'acceptation ou le degré de la compréhension des intérêts américains de la part de l'URSS.

254- Le président américain a estimé que le monde arabe «comprenait» ce qu'il avait décidé de faire et pourquoi il le faisait.  
(Le Matin du Sahara, 19 / 01 / 91, p. 5)

Le verbe «comprendre» dans cet énoncé ne signifie pas «admettre» ou «trouver naturel» mais plutôt «se rendre compte d'un fait».

### 3.3.4 Opération de parcours

Dans cette opération les guillemets donnent une valeur non définie au terme entre guillemets. Cette opération sert à nommer quelqu'un sans le désigner explicitement. La classe des prédictions reste ouverte comme l'illustre l'exemple suivant:

1- Le président Saddam Hussein accuse «quelques» dirigeants arabes du Golfe d'appliquer une politique pro-américaine, visant à faire baisser le prix du pétrole brut.

(L'Opinion, 03 / 08 / 90, p. 3)

À partir de ces différentes opérations liées à l'emploi des guillemets, on peut dire que les guillemets de reformulation peuvent marquer, à la fois une prise en charge et une prise de distance. Cette confusion liée à la valeur des guillemets permet à certains journalistes de faire glisser leurs propres commentaires tout en se cachant derrière les guillemets de citation. Elle leur permet aussi de ménager un espace pour la rectification et de se défendre face à toute critique.

#### 4. CONCLUSION

On peut dire qu'une étude qui tient compte du rapport que le sujet entretient avec les énoncés qu'il rapporte révèle des phénomènes intéressants sur la subjectivité ou l'objectivité du discours rapporté. On a vu, dans les différentes opérations d'intervention relevées dans notre analyse, comment le choix du verbe introducteur et d'adverbes l'accompagnant peut révéler les intentions du rapporteur. On a vu aussi comment un procédé aussi simple que les guillemets peut servir à marquer l'instabilité du domaine notionnel associé à un terme. On est donc, en présence d'un sujet constructeur du sens qui entretient des rapports étroits avec son dire et le dire d'autrui et participe activement dans la construction des valeurs référentielles.

#### 5. BIBLIOGRAPHIE

- ATLANI, Françoise (1981). *Approche linguistique du fonctionnement discursif: un exemple, la presse écrite*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- BANFIELD, Ann (1973). «Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect». *Change* 16 / 17, p. 190-226.
- CHEONG, Kye-Soap (1985). *Étude de la construction de valeurs référentielles à travers un marqueur énonciatif: le cas des guillemets*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- CULIOLI, Antoine (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation: opérations et représentations*. Tome 1, Ophrys.
- DUCROT, Oswald (1980). *Les mots du discours*. Paris, Minuit.
- GRIZE, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Ophrys.
- VIGNEAUX, Georges (1988). *Le discours acteur du monde. Énonciation, argumentation et cognition*. Ophrys.